|  |
| --- |
| Ville, le Date  service  **Agence Comptable**  **du EPLE support**  affaire suivie par  **Prénom NOM**  **agent comptable**  tél  XX.XX.XX.XX.XX  fax  XX.XX.XX.XX.XX  mél  int.0XXXXXXY@ac-reims.fr  **N°, Voie**  **CP Ville** |
| L’Ordonnateur  à Madame, Monsieur  Président(e) de la CTR  N°, Voie  CP, Ville |



**Objet :** suspension de paiement ; ordre de réquisition (; opposition à y déférer)

**Références :**

Vu le code des juridictions financières, articles L233-1 et L233-3 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, articles L1617-2, L1617-3 et L1617-4 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, articles 19 2°, 20, 38 et 136 ;

Vu l’instruction codificatrice n°2015-074-M9.6 du 27 avril 2015 et annexes, relative au cadre budgétaire et comptable des établissements publics locaux d’enseignement, paragraphe 2.3.5.

J’ai l’honneur de vous informer de ma décision de réquisitionner M. Mme Prénom NOM, agent comptable, pour permettre le paiement de la somme due à *créancier* (mandat n°Y, bordereau n°Y du JJ/MM/AAAA pour un montant de X,XX €).

Je vous adresse copie de l’entier dossier de réquisition comprenant :

* le mandat initial n°X, bordereau n°X du JJ/MM/AAAA et les pièces justificatives de la dépense ;
* la décision de suspension de paiement de ce mandat ;
* l’ordre de réquisition, le mandat final n°Y, bordereau n°Y du JJ/MM/AAAA et ses pièces justificatives ;
* (la décision d’opposition à déférer à cette réquisition).

Je reste à votre disposition pour tout complément d’information.

L’Ordonnateur,

Prénom NOM

**PJ : dossier de réquisition**